

**Communiqué de presse du 6 juillet 2005**

Conférence de presse du Comité « Les entreprises pour les accords bilatéraux »

## **Les entreprises se battent pour les accords bilatéraux**

**L'enjeu de la votation du 25 septembre sur les accords bilatéraux en vigueur avec l'UE est important pour les entreprises suisses. Tant l'économie d'exportation que l'économie intérieure ont besoin de ces accords. Un franc sur trois, un emploi sur trois en Suisse dépendent de nos échanges avec l'UE. C'est pourquoi le comité « Les entreprises pour les accords bilatéraux » s'engage pleinement en faveur du oui.**

Il est d'une importance décisive pour les entreprises que les Suisses disent oui à l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes. Non seulement notre industrie d'exportation dépend de bonnes relations extérieures, mais notre économie intérieure en a besoin elle aussi. « L'industrie exportatrice est la locomotive qui tire les wagons de l'économie intérieure », a affirmé Johann Schneider-Ammann, président de Swissmem. Joseph Maushart a illustré cette réalité en présentant son propre exemple. CEO de Fraisa SA, à Bellach dans le canton de Soleure, il a expliqué comment toute la création de valeur de Fraisa SA repose sur les accords bilatéraux. Des collaborateurs de Bellach ainsi que des représentants de fournisseurs et un hôtelier ont témoigné que non seulement l'exportateur Fraisa bénéficiait des accords bilatéraux, mais aussi tous les membres de la chaîne.

Les présidents de cinq associations économiques ont souligné l'importance des accords bilatéraux et de celui sur la libre circulation des personnes en particulier. La Suisse gagne un franc sur trois avec l'UE. Par conséquent, un emploi sur trois dépend de nos relations avec l'UE, a déclaré Ueli Forster, président d'économiesuisse. Le président de l'Union patronale suisse, Rudolf Stämpfli, s'engage aussi en faveur de l'emploi. « Il est juste que les employeurs et les partenaires sociaux se soient mis d'accord sur un catalogue de mesures négociées visant à protéger le marché du travail. » Les salariés ne doivent pas avoir peur. Comme de nombreuses études ainsi que la pratique le montrent, il ne faut pas s'attendre à des pertes d'emplois, ni à une pression sur les salaires. Edi Engelberger, président de l'Union suisse des arts et métiers, voit aussi dans les accords bilatéraux des chances pour les PME, surtout grâce à des avantages au niveau de la qualité. La qualité compte aussi dans l'industrie horlogère. Jean-Daniel Pasche, président de Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH), a évoqué l'importance de l'accord sur la libre circulation des personnes en matière d'innovation et de production de montres en Suisse. Le dynamisme des marchés dans les nouveaux pays de l'UE en forte croissance est également très prometteur.

**Un enjeu de taille**

Tous les orateurs craignent qu'un non le 25 septembre ne se traduise par de sérieux dommages. L'incertitude qui en découlerait serait un poison pour l'économie suisse. Le Comité « Les entreprises pour les accords bilatéraux » s'engage fermement pour ce petit pas sur la voie bilatérale. Un non en revanche serait un grand pas en arrière qui conduirait les accords bilatéraux dans une impasse. C'est pourquoi le Comité "Les entreprises pour les accords bilatéraux" composé de plus de 200 personnalités se bat pour les accords bilatéraux.

Pour toute question :

Catherine Lance, 022 786 66 81